

Des policiers municipaux plus nombreux mais DES ECOLES SANS ATSEM !

Dans la tribune de mars 2016, la majorité municipale se félicitait des bons résultats en matière de sécurité et annonçait sa volonté de continuer d'embaucher des policiers municipaux.

Mais qu'en est-il des ATSEM ? Ces agents affectés dans les écoles maternelles ont un rôle important dans la scolarisation et dans la réussite scolaire des jeunes enfants. Or beaucoup n'ont pas été remplacées cet hiver quand elles étaient absentes pour cause de maladie ou de délégation syndicale. Et cela sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

A l'école Paul Chevallier, il a fallu une pétition de 90 parents d'élèves pour qu'enfin la municipalité se décide à remplacer les absences, récurrentes depuis la rentrée de septembre dernier.

Lors du dernier conseil municipal, quand Catherine Ravat a posé la question du remplacement des ATSEM qui partaient en retraite, Monsieur Vincendet n'a pas répondu mais a vilipendé l'Education Nationale. Or les ATSEM sont de la responsabilité de la commune depuis plusieurs décennies. Comme à son habitude, face à une question embarrassante, il a donc choisi de répondre à côté...

L'engagement de maintenir une ATSEM par classe n'a pas été pris au-delà de l'exercice budgétaire en cours.

Quand ce problème sera-t-il résolu ? Est-il envisageable que des classes accueillant des enfants de 2/3 ans avec des effectifs de 30, ne soient sous la responsabilité que d'un seul adulte ? C'est pourtant ce qui a été vécu par certains enseignants et leurs élèves cette année.

L'EDUCATION EST UN DROIT TOUT AUSSI IMPORTANT QUE LA SECURITE !

Catherine Ravat et Jean Christophe Darne.